

CONDITIONS GENERALES DE VENTE APPLICABLES AU 2 JANVIER 2020

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente – CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la Société ELIEPTIQUE, situé 163 Rue du Canal à 27500 Pont Audemer « Le Vendeur » auprès de consommateurs et d'acheteurs particuliers ou professionnels « Le Client », désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur « Les Produits » : lunettes, lentilles de contact, loupes, aides auditives et accessoires par achat immédiat ou au moyen de la passation d'une commande.

Le métier d'opticien relève d'une profession réglementée. La société Elieptique est gérée par un opticien diplômé d'état. Lors du rendez-vous et à la demande du client, l'opticien diplômé pourra fournir sans délai un exemplaire de son diplôme certifié conforme à l'original.

Ces CGV précisent les conditions d'achat immédiat, de passation de commande, de paiement, et de remise ou de livraison des Produits commandés par les Clients.

Les caractéristiques principales des Produits, leurs spécifications et illustrations, sont présentées sur son site internet www.opticien.elieptique.fr ou directement par le Vendeur lors de sa visite au domicile. Les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles.

Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande. Ces CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de la commande.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

ARTICLE 2 - Commandes

2.1 Test de vue : la vérification de la vue n'est pas un acte médical et ne remplace pas un suivi régulier chez votre ophtalmologiste

2.2 La vente ne sera considérée comme définitive qu'après signature du devis par le Client ou son acceptation expresse par mail. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Pour toute commande, le Vendeur propose de se déplacer du Lundi au Samedi, de 8h à 20h, dans un rayon allant jusqu'à 90 km autour de Rouen.

ARTICLE 3 - Tarifs

3.1 Les Produits (lunettes, lentilles de contact, verres ophtalmiques, aides auditives) sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur la grille tarifaire présentée par le Vendeur lors de sa visite à domicile, au jour de l'enregistrement de la commande par le Vendeur.

En cas d'achat immédiat (loupe et accessoires), les tarifs sont clairement indiqués sur les Produits.

Les prix sont exprimés en Euros toutes taxes comprises. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant la période de validité, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Le prix tient compte du taux de TVA applicable au jour de la validation du devis et au type de produit concerné. Le Vendeur conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au complet paiement du prix ou du reste à charge après application du tiers payant. Le règlement de la commande pourra s'effectuer à la validation du devis ou à la livraison si une demande de prise en charge doit être faite.

Un forfait déplacement pourra être appliqué sur le devis en fonction de l'éloignement du client depuis Rouen. A

titre indicatif, 15 € pour 30 km, 30 € pour 45 km, 45 € pour 90 km.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de l'enlèvement ou de la livraison des Produits achetés immédiatement ou commandés.

3.2 – Remise, Rabais, Ristourne

A titre promotionnel ou exceptionnel, le Vendeur pourra accorder au Client une remise commerciale sur un Produit ou le montant du forfait de déplacement.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Les modes de règlement acceptés sont : espèces, virement bancaire, chèque bancaire ou postal contre pièce justificative, en une, deux ou trois mensualités maximum, à déterminer avec le Vendeur.

Il est expressément convenu que les sommes versées d'avance ont la nature d'acompte et ne pourront être imputées que sur la commande passée. Tout litige portant sur un élément de la commande ne peut justifier le refus de paiement de l'ensemble de la commande ou d'une autre commande en cours.

Le règlement de la facture doit être effectué dans les 30 jours après réception de celle-ci. Au-delà de cette date une pénalité de 10 % pourra être appliquée sur le montant dû.

ARTICLE 5 - Remise des produits – Livraisons

Les Clients sont reçus par le Vendeur dans le point de vente prévu à cet effet. Exceptionnellement, à la demande du Client, le Vendeur peut livrer le Produit à son domicile ou tout autre lieu sans frais supplémentaires.

ARTICLE 6 - Responsabilité du Vendeur - Garantie

Garantie légale

Tous les produits vendus par le Vendeur bénéficient des garanties légales contre les vices de fabrication sur une durée de 24 mois à compter de la réception du produit par l'acheteur. En cas de vice constaté, le Vendeur s'engage à remplacer gratuitement le produit concerné.

Garantie casse 24 mois

Garantie applicable sur les montures optiques, solaires et les verres ophtalmiques correcteurs. Le Vendeur s'engage à réparer ou à défaut remplacer (si la réparation est impossible) par un produit identique ou équivalent la monture cassée ou endommagée ou remplacer les verres à l'identique en cas de casse ou rayure accidentelle profonde. Il sera appliqué une franchise de 30 % à votre charge sur le prix du ou des nouveau(x) produit(s) commandé(s). Limitée à un remplacement par élément, même correction pour les verres, sur présentation des pièces endommagées.

Garantie adaptation 2 mois tous types de verres

Le Vendeur s'engage à vous apporter entière satisfaction et en cas d'inadaptation visuelle, remplacera les verres si nécessaire sous 2 mois suivant la date de prise en possession de votre équipement. Dans le cas des verres progressifs, le Vendeur s'engage à échanger vos verres progressifs par une autre paire de verres progressifs ou par une paire de verres vision de loin et une paire de verres vision de près (la garantie adaptation verres exclut la fourniture gratuite d'une monture supplémentaire). Limité à un échange.

Garantie « satisfait ou échangé »

Pour la satisfaction totale du Client, le Vendeur s'engage à échanger gratuitement la monture et les verres jusqu'à 30 jours à compter de la livraison. Cet échange n'est valable qu'une seule fois par Produit. Il est entendu que le Produit à échanger sera rendu dans un parfait état (sans rayure, éclat, casse, torsion...)

Garantie entretien 10 ans

Est compris dans la fourniture des Produits l'entretien (ajustage, remise en état, changement des plaquettes, nettoyage) pendant une durée de 10 ans.

Les garanties ci-dessus débutent à compter de la date de facture correspondant à la date de livraison.

ARTICLE 7 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans

les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

ARTICLE 8 - Droit applicable – Langue - Litige

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français et sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

En cas de différend et à défaut de solution amiable, les parties conviennent de soumettre ledit litige aux Tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (L 612-1 C. Cons.) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation) en cas de contestation.

ARTICLE 9 – Données personnelles

Le Vendeur s'engage à traiter toutes les données personnelles qu'il collecte conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018.

Les données sont confidentielles au sens du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Le Vendeur limitera l'accès aux données au personnel strictement nécessaire à l'exécution, à la gestion et au suivi du Client.

Le Client est averti que ses données personnelles sont conservées pendant un délai 10 ans à compter de la date de facture pour être utilisées dans le cadre de la garantie Produit.

Conformément aux dispositions de la loi applicable à la protection de la vie privée en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant pour des raisons légitimes. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse : contact@elieptique.fr ou par courrier : 163 rue du Canal 27500 Pont Audemer.

ARTICLE 10 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande, d'une manière claire et compréhensible, des présentes CGV et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- Les caractéristiques essentielles du Produit,
- Le prix des Produits et des frais annexes (livraison...);
- En l'absence d'exécution immédiate, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le Produit ;
- Les coordonnées complètes du Vendeur et ses activités ;
- Les informations concernant les garanties légales et contractuelles et leurs modalités de mise en œuvre ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique, d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Produit emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

Date et signature du Client